

GUIDE UTILISATEUR

Le Portail FAMILLE



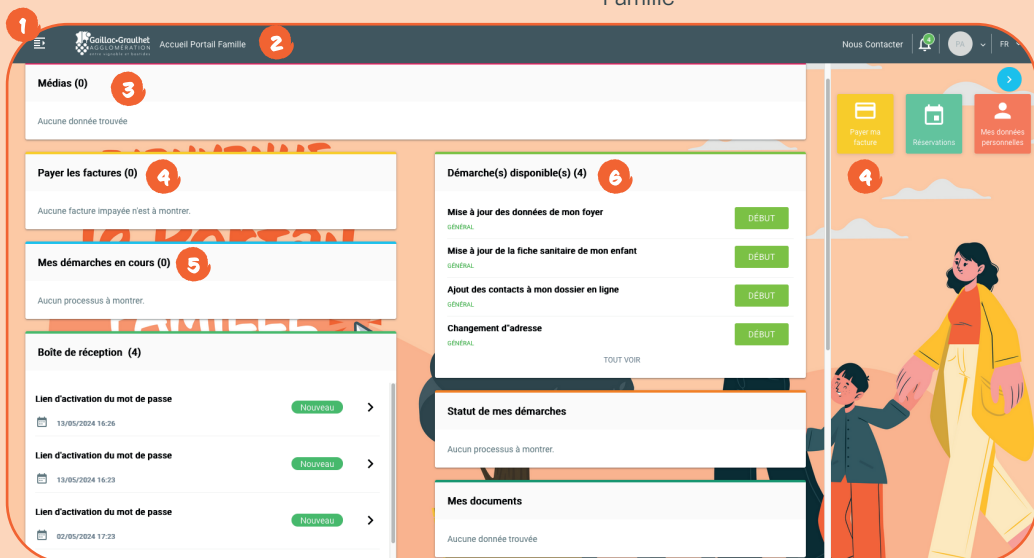
Sommaire

- 1** Tableau de bord du Portail Famillep3
- 2** Les démarches en lignep5
- 3** Naviguer sur le Portail Famillep11
- 4** Zoom sur la réservation
et le paiement des activitésp14

1

Tableau de bord du Portail Famille

- 1 Menu « Mon foyer »**
Retrouvez toutes vos informations
- 2 Accueil Portail Famille**
Cliquez ici pour revenir à la page d'accueil du Portail Famille
- 3 Médias**
Retrouvez le guide d'utilisation du Portail Famille ainsi que des actualités partagées par l'agglomération
- 4 Je paye mes factures**
Retrouvez vos factures en attente de paiement
- 5 Démarches à compléter**
Retrouvez les démarches que vous avez enregistrées et celles que vous devez compléter
- 6 J'effectue une démarche**
Retrouvez ici la liste des démarches en ligne accessibles sur votre Portail Famille



Le Portail famille est accessible uniquement pour les services péri et extrascolaires et de restauration gérés en direct par l'agglomération.
+ d'infos : gaillac-graulhet > Rubrique Grandir | Enfance et Scolarité



Tableau de bord du Portail Famille

7 Messagerie / Notifications

Un espace dédié aux différents échanges avec les services de l'agglomération

8 Statut de mes démarches transmises

➔ Démarche transmise à l'agglomération en attente de validation

✓ Démarche validée

✗ Démarche rejetée

9 Mes documents

Liste de mes documents téléchargés et transmis

10 Réservations

Calendrier vous permettant de réserver ou d'annuler des créneaux d'activités péri et extrascolaires et/ou les repas de la cantine

11 Mes données personnelles

Permet de modifier votre mail et/ou mot de passe, et de consulter vos informations personnelles

2

Les démarches en ligne

La plupart des démarches que vous pouvez réaliser sur le portail famille sont soumises à la validation des services de la Communauté d'agglomération Gaillac - Graulhet. À la fin de votre démarche, vous recevrez un mail automatique vous informant de la prise en compte de votre demande. L'agglomération traitera votre demande dans les meilleurs délais.

S'inscrire à la cantine ou à l'ALAÉ

Inscrire vos enfants aux activités dites "périscolaires", à savoir les accueils de loisirs (ALAÉ) et les repas de la restauration scolaire gérés en direct par l'agglomération.

À noter : Vos enfants doivent être inscrits dans une école publique de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet. Pour une nouvelle inscription dans une école, veuillez vous rapprocher de votre mairie de résidence pour effectuer les démarches d'inscription.

S'inscrire aux activités extrascolaires

Inscrire vos enfants à une ou plusieurs activités extrascolaires proposées par l'agglomération (mercredis après-midi, ALSH Été et Petites Vacances, séjours ou camps...).

Mettre à jour les informations de ma famille

Vous permet de :

- Mettre à jour vos informations (adresse, téléphone, statut marital...)
- Mettre à jour les informations de vos enfants ou déclarer un nouvel enfant
- Déclarer ou mettre à jour les contacts de la famille
- Ajouter ou modifier les justificatifs de la famille (prise en compte de votre lieu de domicile).

Mettre à jour la fiche santé de mon enfant

Vous permet de saisir ou mettre à jour les informations sanitaires* et les justificatifs** de vos enfants afin de les inscrire à des activités périscolaires ou extrascolaires.

** Régime alimentaire, médecin traitant, vaccins, maladies contractées, numéro d'assurance ...*

*** Attestation d'assurance, carnet de vaccination ...*

Déclarer mon quotient familial CAF / MSA

Vous permet de déclarer les revenus de votre foyer en indiquant votre numéro d'allocataire CAF / MSA, afin de bénéficier d'une tarification des activités adaptée à vos revenus. Veuillez vous munir de votre **dernière attestation de quotient familial**.

Adhérer au prélèvement automatique

Si vous avez inscrit votre enfant à une ou plusieurs activités périscolaires et/ou extrascolaires, vous pouvez décider que le paiement soit automatiquement prélevé sur votre compte bancaire.

Nous contacter en cas de problème

Si vous rencontrez un problème sur le Portail Famille ou que vous souhaitez nous transmettre une information particulière.

Je N'AI PAS ENCORE de compte sur le Portail Famille

QUELLES DÉMARCHES PUIS-JE RÉALISER ?

Accédez au portail sur https://portalssl.agoraplus.fr/gaillac-graulhet/pck_home.home_view#/ puis cliquez sur le bouton "Créer un compte famille". Renseignez les informations demandées. Pour confirmer la création de votre compte, il vous sera demandé de prendre un rendez-vous auprès de votre antenne administrative (Gaillac, Graulhet, Rabastens).

Dès que votre compte sera validé par nos services, un email de confirmation de création de mon compte vous sera envoyé. Vous pouvez alors vous connecter sur le Portail Famille.

Si vous êtes dans l'une des situations ci-dessous :

- Vos enfants sont en garde alternée,
- Vous êtes une famille d'accueil (Aide Sociale à l'Enfance)
- Vous êtes une famille réfugiée ou demandeur d'asile

Dans ce(s) cas, merci de ne pas créer votre compte famille en ligne et de contacter :

Antenne de Gaillac

05 63 81 20 27
education-gaillac
@gaillac-graulhet.fr

Antenne de Rabastens

05 81 99 68 11
education-rabastens
@gaillac-graulhet.fr

Antenne de Graulhet

05 31 76 03 86
education-graulhet
@gaillac-graulhet.fr

En précisant le motif de votre demande dans l'objet du mail.

J'ai un compte sur le Portail Famille

QUELLES DÉMARCHES PUIS-JE RÉALISER ?

Vous êtes invités à mettre à jour les informations de votre famille et la fiche santé de vos enfants en juin. Réalisez ensuite les inscriptions aux activités de la rentrée de septembre. Ces démarches seront accessibles le reste de l'année.

Si vous n'habitez pas sur le territoire de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, merci de ne pas effectuer les demandes de place aux activités périscolaires et extrascolaires et de contacter :

- Pour les **demandes d'inscription scolaire**
 - ▶ Se rapprocher de la commune du domicile
- Pour les **demandes d'inscription périscolaire et/ou extrascolaire**

Antenne de Gaillac

05 63 81 20 27

education-gaillac
@gaillac-graulhet.fr**Antenne de
Rabastens**

05 81 99 68 11

education-rabastens
@gaillac-graulhet.fr**Antenne de Graulhet**

05 31 76 03 86

education-graulhet
@gaillac-graulhet.fr

En précisant le motif de votre demande dans l'objet du mail.

2

Les démarches en ligne

Mettre à jour les informations de ma famille et ajouter votre justificatif de domicile de moins de 3 mois

Inscrivez vos enfants pour un accueil le mercredi après-midi, durant les vacances scolaires ou pour qu'ils participent à une activité extrascolaire

Inscrivez vos enfants pour un accueil de loisirs (ALAÉ) et/ou pour les repas à la cantine

Créer / Mettre à jour la fiche santé enfant si la situation sanitaire de vos enfants a évolué depuis l'année scolaire précédente (nouveaux vaccins ou allergies, ...)

Réservations

Pour réserver les créneaux d'activités souhaités
► voir page 14

Vos revenus ont évolué depuis l'année scolaire précédente, et vous souhaitez bénéficier d'une tarification adaptée à vos revenus

Vous êtes allocataire CAF / MSA

Vous n'êtes pas allocataire CAF / MSA

Déclarer votre quotient familial CAF /MSA

Nous contacter

Vous souhaitez adhérer au prélèvement automatique pour que vos réservations soient automatiquement prélevées sur votre compte bancaire

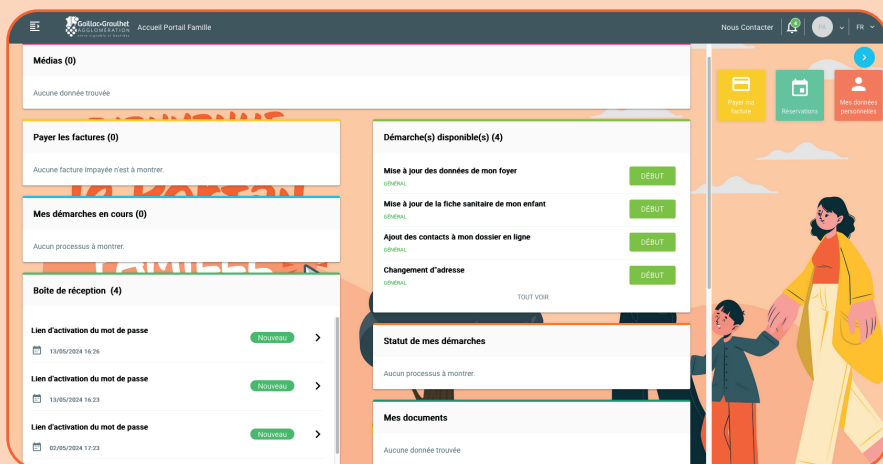
Adhérer au prélèvement automatique

3

Naviguer sur le Portail Famille

Le Portail Famille est accessible depuis votre ordinateur, mais également depuis votre smartphone ou tablette (Apple et Android).

Pour un confort de navigation optimal, nous vous conseillons d'utiliser l'un des navigateurs suivants : Chrome, Firefox, Edge ou Safari.



Dans les démarches en ligne

- Les champs marqués d'un point bleu sont obligatoires pour passer à la page suivante
- Lorsque vous mettez à jour votre dossier famille, certaines informations ne sont pas modifiables (date et ville de naissance par exemple). Si vous rencontrez un problème avec l'une de ces informations, vous pouvez contacter l'antenne administrative de votre secteur en effectuant la démarche "Nous contacter"
- Dans certaines démarches, vous serez invités à saisir des justificatifs

Au sujet des justificatifs

- La taille maximale des justificatifs est de 5 MO
- Les formats autorisés sont : PDF, JPEG ou PNG
- Vous pouvez saisir vos justificatifs depuis un ordinateur en ajoutant une pièce jointe ou bien depuis un smartphone ou une tablette en prenant directement une photo du justificatif (attention cependant à ce que la photo soit de bonne qualité)
- Vous pouvez cliquer sur le bouton  pour visualiser un document saisi
- Vous pouvez cliquer sur le bouton  pour supprimer un document

× ANNULER

Le bouton “Annuler” vous permet d’annuler la démarche en cours et de revenir à la page d’accueil.

Attention, si vous cliquez sur ce bouton, toutes les informations que vous avez saisies dans cette démarche seront supprimées.

← PRÉCÉDENT

Le bouton “Précédent” vous permet de revenir à la page précédente.

Attention : nous vous conseillons de cliquer sur “Enregistrer” avant de revenir à la page précédente.

📄 ENREGISTRER

Lorsque vous effectuez une démarche, le bouton “Enregistrer” vous permet d’enregistrer les informations de la page en cours et des pages précédentes.

Une fois que vous avez cliqué sur “Enregistrer” vous pouvez quitter la page en cours et reprendre votre démarche plus tard. Votre démarche enregistrée est accessible dans la rubrique “Dé-marches à compléter”.

→ VALIDER

Le bouton “Valider” vous permet de passer à la page suivante.

Attention : pour que votre démarche soit traitée par les services de la Communauté d’agglomération Gaillac-Graulhet, il faut valider l’ensemble des pages de la démarche.

Comment savoir si votre démarche a bien été prise en compte ?

Lorsque vous aurez terminé votre démarche :

- Vous recevrez un mail automatique vous confirmant que votre demande va être traitée prochainement par nos services
- Vous pourrez retrouver votre démarche dans la rubrique « statut de mes démarches transmises aux services » depuis la page d’accueil de votre portail.

4

Zoom sur la réservation et le paiement des activités

Réservations

1 Réelle 2 Type 3 P 4 02 - 08/09/2024 1j 5j 7j

lundi 02 mardi 03 mercredi 04 jeudi 05 vendredi 06

8:00 Activité 1

9:00

10:00

11:00

12:00

13:00 Activité 2

14:00

15:00

16:00

17:00

Détails des réservations

Récapitulatif des jours réservés et annulés
Les montants indiqués tiennent compte des migrations éventuelles.

Statut	Activité	Date	Prix
• réservé	Activité 1	02/09/2024	5,00 €
	Activité 2	02/09/2024	5,00 €
	Activité 1	03/09/2024	5,00 €
	Activité 2	03/09/2024	5,00 €
	Activité 1	04/09/2024	5,00 €
	Activité 2	04/09/2024	5,00 €

5

6

ACCUEIL AIDE RÉINITIALISER

SOUMETTRE

- 1 Passer en semaine réelle ou en semaine type
- 2 Filtrer les activités à afficher sur le calendrier (par défaut, le calendrier s'ouvre sur toutes les activités extrascolaires pour lesquelles vous avez effectué une inscription)
- 3 Filtrer les enfants à afficher sur le calendrier
- 4 Choisir la période à afficher (par défaut, l'agenda s'ouvre sur la semaine en cours)
- 5 Sélectionner les créneaux d'activités à réserver
- 6 Cliquer sur « Enregistrer ». À partir du moment où vous avez cliqué sur « Enregistrer », les créneaux sélectionnés sont réservés.

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GAILLAC-GRAULHET**

05 63 83 61 61
Técou BP 80133 | 81604 Gaillac

www.gaillac-graulhet.fr



Antenne de Gaillac

05 63 81 20 27
education-gaillac
@gaillac-graulhet.fr

Antenne de Rabastens

05 81 99 68 11
education-rabastens
@gaillac-graulhet.fr

Antenne de Graulhet

05 31 76 03 86
education-graulhet
@gaillac-graulhet.fr

